

Flash Accueil

Le journal d'information à destination des
accueillant(e)s autonomes,
maisons d'enfants,
haltes accueil

Septembre 2009 - n°2





Dans ce numéro:

EDITO

3

AU QUOTIDIEN

L'importance des transitions quotidiennes 4

SANTE

Cosmétiques bébés: Prudence! 6

JURIDIQUE

Précisions sur le statut d'indépendant 8

L'incitant formation 9

ZOOM SUR...

Profession Accueillant: un métier atypique? 10

ACTUALITE

Les haltes accueil 12

RECETTES

Le rutabaga 13

AGENDA

14



Président de l'ONE depuis 2002, je me réjouis des avancées enregistrées pendant la dernière législature, réalisées dans un esprit de cohésion et de recherche permanente du consensus.

Tout au long de cette période, l'objectif de l'Office a été de maintenir une relation constante avec toutes les forces vives de l'enfance et de rester à l'écoute de leurs difficultés et demandes. Avec un seul et même but: servir au mieux les familles et les enfants de la Communauté française, en rendant l'ONE aussi efficient que possible. S'agissant de l'accueil, quelques 1.100 nouvelles places ont été créées dans les milieux d'accueil non subventionnés dont vous représentez chacun, chacune, un maillon indispensable.

Parmi les évolutions positives du secteur, je relève la mise en place d'une équipe d'Agents conseil dès 2004, en vue d'accompagner les accueillant(e)s autonomes. Preuve de l'intérêt qu'a suscité l'installation de cette équipe, ce projet a été présenté dans le cadre de la 3^{ème} conférence qualité des services publics belges et retenu comme exemple de bonne pratique en matière «d'orientation client».

Dans un même ordre d'idée, l'ONE a sollicité la collaboration du Fonds Houtman afin de réaliser, en 2006, un film intitulé «5 accueillantes autonomes, portrait d'un métier». Outre l'aspect passionnant de cette initiative, sa dimension didactique est à souligner.

Dans le souci de poursuivre assidûment la réflexion et le travail autour de la qualité de l'accueil, les trois brochures repères pour des pratiques d'accueil de qualité ont donné lieu, en 2007, à la réalisation de dizaines d'ateliers. L'objectif de soutenir les milieux d'accueil dans la conception de leur projet d'accueil et ce, avec le soutien des coordinatrices/teurs accueil et des conseillers pédagogiques, a été atteint. Cette nouvelle dynamique de travail a été fort appréciée par l'ensemble des participants.

Enfin, en vue de mieux cerner les difficultés rencontrées par les Maisons d'Enfants et d'élaborer des pistes concrètes pour améliorer leur quotidien, l'ONE a commandé, en 2008, une recherche sur «la situation, y compris financière, des Maisons d'Enfants en Communauté française». En soutien à l'équipe de chercheurs, un comité d'accompagnement a été constitué afin d'optimiser le déroulement du travail. Le Conseil l'Administration a pris connaissance des résultats de cette démarche avec grand intérêt. Actuellement, des propositions concrètes sont en cours d'élaboration. Elles seront présentées au secteur dès leur approbation par le Conseil d'Administration.

Je suis certain que cette nouvelle législature consolidera les acquis et sera porteuse de nouveautés qui inscriront l'ONE dans son évolution. Je vous remercie toutes et tous pour votre engagement.

Georges BOVY
Président





L'importance des transitions quotidiennes



La relation de confiance entre les parents et les professionnels des milieux d'accueil constitue une priorité...

De plus en plus, la période de familiarisation proposée par le milieu d'accueil est organisée en partenariat avec les parents. Cela permet d'aménager un temps de rencontre qui favorise la séparation entre enfants et parents dans un climat de sécurité. Ce temps est mis à profit d'une part, par le professionnel, pour percevoir et découvrir la manière dont les parents « vivent » leur enfant; d'autre part, par les parents, pour connaître le fonctionnement du milieu d'accueil et tisser une relation de confiance à travers leurs échanges avec les professionnels.

L'enfant s'imprègne alors de la confiance manifestée par les parents vis-à-vis de ce nouvel environnement. L'enfant peut se familiariser avec ces nouveaux espaces de jeux, de sommeil, avec les nouvelles personnes qui prendront soin de lui, avec de nouveaux bruits...

Il s'agit de rencontres qui vont permettre à chacun de se séparer.

Les moments de séparation s'opèrent aussi au quotidien, matin et soir. L'accueil du matin permet une continuité de l'accueil de l'enfant, un passage sécurisant d'un espace de vie à l'autre. Les parents doivent disposer d'un temps durant lequel leurs inquiétudes et préoccupations liées à l'enfant sont entendues.

Pour les professionnels, il est aussi important de savoir si l'enfant s'est réveillé en forme ou, au contraire, de mauvaise humeur, si la nuit a été un peu perturbée... Ces informations permettent de s'ajuster au mieux aux besoins de l'enfant.

Si les enfants montrent de multiples compétences, la plupart d'entre eux restent très sensibles aux changements. Ils peuvent se sentir insécurisés par des expériences répétées de séparations qui ne sont pas toujours préparées. Tout au long de la journée, il s'avère pertinent d'annoncer chaque changement aux enfants, comme le passage d'un espace à l'autre, les préparatifs d'une promenade, le départ d'une accueillante et sa remplaçante qui prend le relais.

La sécurité psychoaffective de l'enfant dépend d'un passage harmonieux d'une personne à l'autre. Elle tient à l'intérêt partagé des parents et des professionnels pour les réalités vécues par l'enfant tant dans son environnement familial que dans son milieu d'accueil.

C'est à la fois une question de temps et d'identité: l'enfant sait «qui est qui» (papa, maman, mamy, l'accueillante...), mais il a besoin de temps pour se réinvestir chaque fois dans la nouvelle relation.

Les enfants sont des éponges, ils vivent surtout dans l'affectif, dans l'émotion. Passer d'un environnement à l'autre, c'est passer d'une émotion à l'autre. Cela demande beaucoup d'énergie et il en a aussi besoin pour jouer, explorer...

Le temps pris par les parents le matin pour expliquer comment s'est déroulée sa nuit, ce qu'il a mangé le matin, s'il est contrarié ou «en mode bonne humeur», est primordial pour bien démarrer la journée. Les professionnels reçoivent ainsi les clés pour mener à bien la journée avec l'enfant.

La sécurité psychoaffective de l'enfant dépend d'un passage harmonieux d'une personne à l'autre.

Le soir, les rôles s'inversent. C'est le moment pour les professionnels de raconter aux parents la journée de l'enfant: comment il a joué, avec qui, comment il a mangé, le nouveau mot qu'il a prononcé, une petite bagarre qu'il a eue avec un copain....

Ces moments de transitions quotidiennes peuvent s'appuyer sur des rituels mis en place par chacun des acteurs: la manière de dire au revoir à ses parents le matin, de quitter son groupe de copains le soir, de regarder par la fenêtre, de faire un bisou... autant de façons propres à chaque enfant, à chaque famille!

Les cahiers de communication jouent aussi un rôle primordial. Ils donnent des informations pratiques et précises, témoignent d'une partie de l'histoire de l'enfant et soutiennent la qualité de la relation avec les parents. Cependant, ils ne doivent pas se substituer aux échanges verbaux mais leur être complémentaires.

Chaque parent, chaque enfant a le droit d'être respecté dans son rythme et dans sa capacité à se séparer et à se retrouver. Parfois, les séparations prennent plus de temps, un enfant peut, par exemple, avoir besoin de garder son manteau un peu plus longtemps avant de quitter sa maman et de rejoindre l'espace de jeux. Au moment des retrouvailles, l'enfant a besoin de quelques minutes pour quitter son jeu, son environnement pour retrouver sa maman, son papa. «Est-ce que mon enfant préfère le milieu d'accueil?» «Est-il mieux ici que chez nous?» s'interrogent les parents. Non, certainement pas, l'enfant montre simplement qu'il s'amuse. Courir dans la pièce peut aussi être sa façon de raconter ce qu'il a fait durant la journée...

Les adultes qui ont chacun un niveau différent de responsabilité vis-à-vis de l'enfant, doivent avoir des échanges, avoir des moments de rencontres formelle et informelle. Les questions et les soucis tant des parents que des professionnels investis dans l'accueil de l'enfant doivent être entendus !

Les professionnels sont de plus en plus conscients de l'importance de ces moments de disponibilité aux parents. Ce temps pris par chaque acteur est nécessaire pour que l'enfant puisse bien vivre ces transitions quotidiennes, s'approprier l'espace et aller vers les adultes qui s'occuperont de lui.



Lucia Regina PEREIRA
Conseillère pédagogique





Cosmétiques bébés: Prudence!



Les cosmétiques pour enfants (savons, laits de toilette, huiles, crèmes, dentifrices, protections solaires, lingettes) sont utilisés quotidiennement pour nettoyer, protéger, hydrater et parfumer...

Parmi ces produits, les différents ingrédients utilisés peuvent être d'origines végétale (lavande, amande douce...), animale (suif, stéarine...), minérale (paraffine, argile, silicium organique...), ou encore de synthèse (silicone, parfum synthétique...).

Quelques 9000 produits chimiques sont régulièrement utilisés dans l'industrie cosmétique, y compris certaines molécules pouvant engendrer des effets nocifs (irritations, allergies, perturbations hormonales...), mais à des concentrations suffisamment réduites pour être en accord avec les réglementations sanitaires.

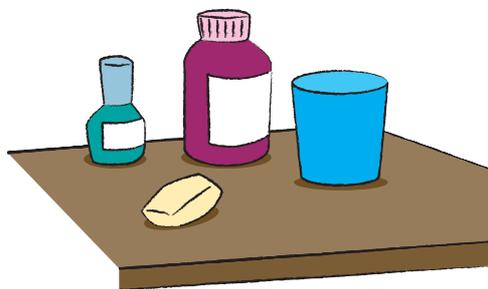
Ce sont donc les effets combinés et cumulatifs, ainsi que l'utilisation à long terme de substances potentiellement nocives, qui suscitent des inquiétudes. La non prise en compte de ces phénomènes est tout particulièrement dénoncée par les chercheurs.

Ce sont donc les effets combinés et cumulatifs, ainsi que l'utilisation à long terme de substances potentiellement nocives qui suscitent des inquiétudes.

A la différence des médicaments, les cosmétiques ne doivent pas obtenir une autorisation pour être vendus sur le marché. L'industriel est seulement tenu de ne pas utiliser les substances figurant sur une liste établie par les autorités sanitaires. L'évaluation des risques liés à l'utilisation du produit fini est généralement laissée à son appréciation et à sa responsabilité.

Avant d'être commercialisé, un produit doit faire l'objet d'un "Dossier technique" très complet qui contient, notamment, l'évaluation de la sécurité pour la santé humaine du produit fini. Ce dossier doit être en permanence actualisé et est à la disposition des autorités sanitaires pour contrôle.

Pour les petits, la directive européenne Cosmétiques exige «une évaluation spécifique des produits cosmétiques destinés aux enfants de moins de 3 ans».



D'autre part, l'utilisation de certains ingrédients est interdite ou restreinte dans les produits pour enfants de moins de trois ans. Suite à des effets neurologiques graves (convulsions, absences...), l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé a demandé de ne plus incorporer dans les cosmétiques, les produits naturels suivants: le camphre, l'eucalyptol et le menthol.

Il s'agit donc de rester vigilant à l'égard des pratiques courantes et d'éventuellement modifier certaines habitudes afin de protéger au mieux la santé des enfants.

Quelques conseils:

- ◆ Eviter l'utilisation de produits cosmétiques chez les nourrissons et jeunes enfants lorsqu'elle n'est pas nécessaire (lingettes, huiles, crèmes hydratantes,...);
- ◆ Privilégier des produits simples, sans colorants, conservateurs ou parfums de synthèse;
- ◆ Apprendre à sélectionner les produits en fonction de leur composition.

Thérèse SONCK
Conseillère pédiatre

Pour plus d'informations:

- Informations utiles (notamment les explications concernant les ingrédients inscrits sur l'emballage sous leur code INCI (International Nomenclature for Cosmetics Ingredients): www.parlonscosmetiques.com;
- Le guide Cosméttox de Greenpeace: www.greenpeace.org/raw/content/france/vigitox/documents-et-liens/documents-telechargeables/guide-cosmetox.pdf
- Le Centre Antipoisons (toutes les formules lui sont communiquées avant la mise sur le marché des produits). En cas d'effets indésirables, contacter « Cosmétovigilance »: cosmetovig@health.fgov.be (fax: 02/524.73.99). Pour rappel, en cas d'urgence, le numéro du Centre Antipoisons est le 070/245.245





Précisions sur le statut d'indépendant

L'accueillant(e) d'enfants autonome est normalement assujetti(e) à titre principal et cotise trimestriellement auprès de sa caisse d'assurances sociales afin de bénéficier de droits en matière de pension, d'allocations familiales et d'assurance maladie – soins de santé.

L'accueillant(e) d'enfants autonome est un(e) travailleur(euse) indépendant(e), assujetti(e) au statut social des travailleurs indépendants et doit, de ce fait, s'affilier auprès d'une caisse d'assurances sociales.

Si vous débutez votre activité ou si vous êtes déjà en cours d'activité et que vous rencontrez des difficultés pour payer vos cotisations, celles-ci étant trop importantes au vu de ce que vous percevez réellement, vous pouvez invoquer les articles 37 et 40 de l'Arrêté royal organisant le statut social des travailleurs indépendants¹.

Ces articles permettent, sous certaines conditions, que votre activité d'indépendant(e) à titre principal soit assimilée à une activité à titre complémentaire.

Trois conditions sont à remplir:

1. Vous avez la garantie du maintien des droits sociaux, par le biais éventuellement des conditions suivantes:

- votre conjoint (dans le cadre du mariage) bénéficie de revenus de travail ou d'allocations (ou d'indemnités) de remplacement;
- vous-même, si vous bénéficiez d'une pension de survie, ou êtes pensionné(e) et jouissez d'une pension de retraite (pour autant que vous n'ayez pas atteint l'âge de 65 ans, condition requise pour exercer comme accueillant(e)).

2. Vous disposez de revenus limités et êtes à même de le prouver via des factures, des projections de revenus,...

3. Vous introduisez une demande écrite auprès de votre caisse d'assurances sociales.

En fonction de vos déclarations, vous obtiendrez, soit une réduction de cotisations, soit une exonération complète. Attention, ces avantages sont accordés à titre provisoire. Ils sont revus à la baisse ou à la hausse en fonction de ce que vous aurez déclaré, à savoir la participation financière des parents perçue.

Tenez compte du fait que si vous obtenez une exonération ou une réduction des cotisations sociales, vous perdez, pour les périodes concernées, le bénéfice des avantages suivants:

- ◆ la pension des travailleurs indépendants;
- ◆ les allocations familiales de travailleur indépendant;
- ◆ la couverture en soins de santé et le bénéfice d'indemnités d'incapacité de travail.

Enfin, si vous rencontrez des difficultés, sachez que les Caisses d'assurances sociales sont là pour vous aider. En effet, un(e) accueillant(e) d'enfants autonome libéré(e) des soucis financiers pourra davantage se consacrer à l'accueil de qualité des enfants qui lui sont confiés.

Hanane ISMAILI
Agent conseil



¹A.R. du 19 /12/1967 portant règlement général en exécution de l'A.R. n°38 du 27 / 07 / 1967 organisant le statut social des travailleurs indépendants.



L'incitant formation



Un coup de pouce financier aux accueillant(e)s.

La formation continue s'inscrit dans une démarche dynamique de l'amélioration de la qualité de l'accueil. Elle contribue à développer, renforcer, ajuster des pratiques professionnelles. Les formations sont autant d'espaces de rencontres où chacun peut témoigner de ses expériences, échanger des informations, croiser connaissances et points de vue pour enrichir les pratiques, avoir de nouvelles idées et l'envie de les réaliser.

L'ONE et les opérateurs de formation subventionnés partagent la responsabilité d'organiser des formations de qualité qui répondent aux exigences et aux spécificités des professionnels de terrain.

Pour leur permettre d'atteindre cet objectif, le Gouvernement et l'ONE, ont décidé de mettre à disposition des moyens permettant aux professionnels du secteur d'alléger leurs factures de formations. L'incitant formation concrétise cette initiative. L'ONE octroie un forfait annuel par accueillant(e) d'enfants à domicile ayant participé à une journée¹ de formation continue en 2009.

Pour bénéficier du forfait, il est primordial que l'accueillant(e) en fasse expressément la demande et réponde aux conditions d'octroi. Un courrier ainsi qu'un formulaire vous seront envoyés dans le courant du mois de septembre, détaillant les conditions et modalités d'octroi pour l'année 2009.

Nous attirons votre attention sur l'importance de bien compléter toutes les rubriques du formulaire de «demande de paiement de l'incitant formation 2009» afin de faciliter le traitement financier.

Depuis que l'ONE subventionne des formations continues pour les milieux d'accueil, les budgets ont presque doublé. Pour information, l'année dernière, le montant du forfait était de 20€ minimum et de 40€ maximum. Ce montant est calculé après réception de l'ensemble des demandes, selon le nombre total de formations suivies et du budget disponible.

Toujours dans cette perspective de soutien financier à l'égard des accueillant(e)s d'enfants à domicile, l'ONE projette, dès 2010, d'octroyer deux journées de formations... ce qui doublera le montant du forfait octroyé!

Sur l'ensemble des accueillant(e)s et selon le bilan d'activité 2008, 17% des accueillant(e)s autonomes ont demandé l'incitant formation. Dès lors, nous espérons que vous serez plus nombreux(ses) encore à profiter de cette opportunité en 2009!

Alors, gardez l'œil sur vos boîtes aux lettres car l'ONE poursuit son soutien à la formation continue pour un accueil de qualité!

Salima IZEM
Guichet d'information

Isabelle VANVAREMBERGH
Responsable formation

¹ Une journée = 6h modulable par tranches de 2h. Ex: 3 conférences de 2h en soirée.



Profession Accueillant: un métier atypique?

Même si la loi belge interdit depuis longtemps toute discrimination à l'embauche fondée sur le sexe, le métier d'accueillante d'enfants est resté la chasse gardée des femmes durant nombre de décennies, voire de siècles.

Depuis, les choses ont changé, les mentalités ont évolué pour le plus grand bien des enfants, comme nous le confirment deux accueillants que nous avons interviewés. Jean-Marc Delneste est directeur de la maison d'enfants «Petit Cube» à Tournai. Didier Roegiers, lui, exerce la fonction de co-accueillant autonome aux «Petits Anges» à Wavre.

Au fait, comment, pourquoi, devient-on accueillant? N'est-ce pas une profession plutôt atypique?

J-M.D:

Réserver l'éducation des enfants aux seules femmes? A mon sens, c'est une idée toute faite, un archaïsme. Même si les femmes cuisinent plus que les hommes, ce sont les grands chefs-coqs qui sont les plus connus! Plus sérieusement, il s'agit d'abord d'une vocation.

Pour ma part, j'ai d'abord suivi des études supérieures d'éducateur spécialisé A1. Aucune formation particulière ne m'a donc été demandée quand j'ai choisi le métier d'accueillant, d'autant que je savais déjà, suite à mes expériences dans les écoles et les institutions, à quel point la prime enfance peut construire ou déconstruire la personnalité d'un adolescent. Je suis donc revenu à mes racines, exercer mon travail auprès d'enfants plus jeunes, et toujours dans le même but: aider un enfant à devenir un adulte autonome harmonieusement socialisé.

D.R:

En ce qui me concerne, je suis fier de rappeler que je suis le premier homme à avoir été autorisé à exercer la fonction de co-accueillant en Brabant wallon car, croyez-moi, nous ne sommes encore guère nombreux en Communauté française!

J'occupais naguère la fonction de gestionnaire de fortunes au sein d'une banque. Lorsque mes deux filles sont

nées, il m'est venu comme une révélation, dirais-je. J'ai vu à quel point l'enfance était une période de la vie tout à la fois essentielle et fascinante.

J'ai donc décidé de suivre une formation «Accueillant d'enfants» dispensée par l'IFAPME pendant 128 heures.

Depuis, je travaille avec mon épouse, qui est elle-même une puéricultrice professionnelle de longue date. Nous avons quitté notre ancien domicile et fait construire une nouvelle maison comprenant une partie séparée, totalement réservée à l'accueil des enfants. Seule, la cuisine sert de «sas» entre nos deux mondes, privé et professionnel. Il est évident que ma femme et moi sommes parfaitement complémentaires et que je n'éprouve aucune difficulté à exercer mon métier actuel!

Comment réagissent les enfants à votre présence? Et leurs parents? Leur attitude est-elle différente que face à une femme?

J-M.D:

Depuis la crèche jusqu'à l'école primaire, nombre d'enfants ne sont entourés que de puéricultrices, d'institutrices maternelles ou scolaires.

Je pense qu'il est bon qu'un tout-petit soit en contact avec un homme comme dans la «vraie vie». Même si je participe avec mes collègues aux soins ordinaires des petits, lorsque le chahut commence à monter dans la salle de jeux, rien de tel qu'une voix masculine pour calmer le jeu!

Les enfants ont besoin de cette image du père pendant la journée. Pour moi, l'un des rôles majeurs des milieux d'accueil, c'est que chaque enfant puisse faire confiance à quelqu'un d'autre qu'à ses parents.

Ce rôle de socialisation précoce est le fil rouge de mon travail. Il en est de même avec les parents. La plupart du temps, la présence d'un interlocuteur masculin les rassure lorsque des difficultés importantes surviennent. Le fait d'être entouré d'une équipe de femmes rend en outre ma fonction tout à fait normale, surtout après dix ans de métier!

D.R :

Pour les enfants que nous accueillons, ma femme et moi, nous sommes un peu des «parents-bis». Il en est de même pour les parents. Si je travaillais seul, leurs réactions seraient sans doute un peu différentes, c'est évident. Mais il est clair que la présence d'un accueillant est un «plus» pour nos petits. Le timbre d'une voix masculine a sur eux un impact plus marqué, mon attitude est aussi plus ludique, comme l'est souvent celui des papas.

Et puis, tout dépend de l'âge, aussi, et des circonstances. Il y a des moments où l'enfant se rapproche davantage de «l'image du père», d'autres où il préfère se blottir auprès de ma femme. Ce qui est le cas par exemple au moment des repas, puisque chez nous, nous bannissons tout siège «relax» et que les enfants sont nourris dans les bras.

Est-ce un métier difficile, finalement, que d'être accueillant?

D.R:

Au niveau financier, il est clair que nous avons du faire de gros investissements, tant pour respecter les mesures de sécurité des pompiers que les normes d'aménagement établies à juste titre par l'ONE. Tout cela a un coût, bien sûr, qui se répercute sur les parents.

Mais pour le reste, je ne peux que me réjouir des excellents contacts que nous entretenons avec notre agent conseil. Dialoguer avec elle constitue, pour ma femme et moi, un soutien précieux. Etre accueillant demande beaucoup d'énergie, beaucoup de sacrifices, beaucoup de patience, mais quand on aime, on ne compte pas, et personnellement, je ne regrette en rien d'avoir choisi cette carrière.

J-M.D:

Il est clair que la gestion d'une maison d'enfants est un peu plus complexe, vu le nombre de bambins que nous y recevons - 20 enfants équivalent temps plein - et la gestion d'une équipe de quatre personnes, parfois soutenues par des bénévoles. A cet égard, les contacts avec l'ONE sont évidemment indispensables, de même que les réunions avec d'autres professionnels. Le rôle de coordinatrice accueil est à ce niveau un «plus» incontournable.

Maintenant, prétendre que ce métier est facile ou que l'on devient riche en le pratiquant serait mentir. Il s'agit d'une vocation, je l'ai dit, et c'est ce qui compte le plus: faire le métier qu'on aime!



Yvon GODEFROID
Communication externe ONE





Les haltes accueil



Une diversité d'accueils au service de chaque enfant et de sa famille. Un mode d'accueil pluriel en quête de reconnaissance...

Les haltes accueil ont été créées, à partir de constats du terrain, pour répondre à des besoins locaux spécifiques. Elles partent des familles pour développer leur projet. Elles s'inscrivent dans le tissu social et visent à ce que chacun puisse en être acteur. Beaucoup de haltes accueil travaillent par ailleurs en complémentarité avec d'autres services à destination des familles.

Les haltes accueil présentent donc des visages très différents selon les populations avec lesquelles elles travaillent: parents socialement, culturellement ou psychologiquement fragilisés, en parcours d'insertion sociale et professionnelle, en formation, de cultures différentes, primo-arrivants, ayant besoin d'un accueil ponctuel, en urgence ou à horaires réduits, enfants porteurs de handicap(s), parents en demande d'un lieu de socialisation pour leur enfant avant l'entrée à l'école, besoin de temps pour souffler, pour mener un projet personnel ou faire des démarches administratives ou médicales, demandes d'accueil émanant des CPAS, SPJ, SAJ,...

La rotation importante du nombre d'enfants accueillis, parfois pour de très petites périodes, la complexité et la diversité des situations rencontrées avec des familles qui manquent souvent de repères ou de stabilité, demandent une grande souplesse dans le travail d'accompagnement des enfants et de leurs parents et une adaptation permanente des pratiques professionnelles.

La reconnaissance de ce travail de prévenance, de soutien des compétences parentales, nécessite un cadre et des moyens adaptés et respectueux de ces caractéristiques. Des critères trop stricts, le morcellement et la précarité des modes de financement, représentent des freins importants à l'accessibilité, à la mixité et à la continuité de l'accueil et donc à la qualité.

Plus d'une centaine de milieux d'accueil se retrouvent actuellement dans l'article 2, 8° de l'Arrêté milieux d'accueil, catégorie par défaut.

La coordination des haltes accueil de la Communauté française s'est constituée en mai 2008. Elle représente aujourd'hui une cinquantaine de milieux d'accueil porteurs de projets différents. Elle confronte les réalités de terrain, pose des constats communs et établit des pistes de réflexion. Elle les porte auprès de l'ONE et du Ministre de l'Enfance qui ont également entamé la réflexion sur le secteur.

Au-delà de ces constatations, la coordination s'inscrit dans une perspective à long terme qui vise à développer la notion d'accueil pluriel. Cet accueil s'inscrit dans une approche globale de la famille avec pour priorité la flexibilité de la place d'accueil et non la flexibilité de l'enfant. Il s'agit d'une réflexion ouverte qui décloisonne le secteur et vise la transversalité : chaque milieu d'accueil développerait un projet spécifique au service de l'enfant et de sa famille qui serait à la base d'une reconnaissance structurelle et financière.

Auréliе GAZIAUX
Coordination des haltes accueil

Le rutabaga



Ce légume d'antan, peu connu, est pourtant cultivé dans nos régions. Il provient d'un croisement entre le navet et le chou frisé. Le rutabaga est disponible du mois d'octobre au mois de mars. Il offre une saveur assez douce ... pourquoi ne pas l'essayer?

Voici deux recettes¹ originales qui raviront vos papilles gustatives:

Velouté de rutabaga à l'érable

Ingrédients (pour 4 personnes):

- 500 g de rutabaga coupé en cubes;
- 2 cuillères à soupe d'huile;
- 250 g de pommes de terre coupées en cubes;
- 1 oignon, 1 poireau, 100 g de céleri rave (coupés en morceaux);
- 1 briquette de crème;
- une pincée de noix de muscade;
- sirop d'érable: 1 verre ou plus, selon le goût souhaité.

Préparation (40 min):

Eplucher et nettoyer les légumes.

Faire suer les légumes dans la matière grasse, à feu doux, quelques minutes. Puis, mouiller avec 1 litre d'eau et porter à ébullition, 20 min à l'autocuiseur. Lorsque les légumes sont cuits, les passer au mixeur, et transvaser le tout dans une casserole, sur feu doux.

Selon la saveur et la consistance souhaitée (rajouter du liquide, ou au contraire, réduire à feu doux). Puis, ajouter le sirop d'érable et la crème. Goûter et rectifier l'assaisonnement.

Purée de rutabaga

Ingrédients (pour 4 personnes):

- 4 pommes de terre;
- 4 rutabagas;
- 12 cl de lait;
- du persil et de la ciboulette;
- une pincée de noix de muscade;
- 1 cuillère à café de miel².

Préparation (15min):

Eplucher et laver les pommes de terre et les rutabagas.

Les couper en morceaux et les cuire ensemble, à l'eau ou au cuit-vapeur pendant 40 min environ (ils doivent être faciles à écraser en fin de cuisson).

Dans un saladier, mélangez le lait, le persil, la ciboulette, la noix de muscade et éventuellement le miel. Ajouter les légumes et mixer le tout... c'est prêt!



Bon appétit!

Amal ALAOUI
Nathalie CLAES
Diététiciennes ONE



¹ www.marmiton.org

² Le miel est facultatif et ne peut être donné aux enfants de moins d'un an.



Agenda



À partir du 22 septembre 2009:

Présentation de la brochure «Contrôle d'accès – L'accueil de l'enfant».

Où: Le 22 septembre 2009 de 09h30 à 12h00 à Wavre.
Le 21 octobre 2009 de 09h30 à 12h00 au Site du Grand-Hornu.
Une date par subrégion

Info: raphael.gauthier@one.be

Du 1er au 7 octobre 2009:

«Papa, Maman, Bébé & Compagnie»

Une semaine de découvertes et de rencontres, plus d'une centaine d'activités organisées par le Centre d'Education du Patient ASBL à l'intention des parents et des professionnels

Où: Lieux communiqués sur le site Internet

Info : www.semainedunourrisson.be

09 octobre 2009:

Rencontre professionnelle et institutionnelle de la petite enfance à LILLE (France).

Accès gratuit mais inscription obligatoire: programme et bulletin d'inscription sur www.petitenfance.fr

Où: 1 Boulevard des Cités-Unis - 59777 EURALILLE (Lille)

Info: cinedit2@wanadoo.fr - Tél: +33 (0)20 14.15.16

13 octobre 2009: de 18h30 à 21h

Atelier pour les nouvelles Accueillant(e)s autonomes de Liège

Où: Au comité subrégional ONE, place Delcour 16 à 4020 LIEGE.

Une invitation est envoyée aux candidat(e)s.

Info: Catherine Gomrée: 04/344.94.94

12 novembre 2009

Colloque organisé par l'Ecole des parents et des éducateurs: «Baliser pour grandir. Quelles valeurs pour guider parents et professionnels?»

Où: Centre Culturel Marcel Hichter La Marlagne - WEPION

Info: Micheline Buchanski, tél: 071/ 30.22.12
coordination@ecoledesparents.be



Ont collaboré à ce numéro:

Amal ALAOUI
Georges BOVY
Nathalie CLAES
Aurélie GAZIAUX
Yvon GODEFROID
Hanane ISMAILI
Salima IZEM
Sylvie LEMAIRE
Brigitte MARCHAND
Lucia Regina PEREIRA
Thérèse SONCK

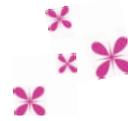
**Remerciements
au Comité d'accompagnement**

Mise en page et Graphisme

Jean-François BACHELY
Ronny DEPETTER
Noémie DUBOIS

Journal d'information diffusé en
1500 exemplaires

Pour tout renseignement
mans@one.be



D/2009/74.80/42



Editeur responsable:
Benoît PARMENTIER
chaussée de Charleroi 95
1060 BRUXELLES
☎: 02/542.12.11

